

PROCES VERBAL

L'an deux mil dix-huit, le 15 février à 18h 30, le Conseil Municipal de la Commune de VILLERS-ECALLES, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jean-Christophe EMO, Maire de VILLERS-ECALLES.

		présent	absent	procuration à
EMO	Jean-Christophe	X		
SAUMON	Michel	X		
PREVOST	Francis		X	EMO Jean-Christophe
MOUTON	Janine		X	CADIOU Liliane
CADIOU	Liliane	X		
GRANLIN	Valérie		X	COURANT Noémie
BRUEL	Didier	X		
LEVILLAIN-LAVENANT	Erika	X		
LEBLOND	Rémy	X		
TREARD	Christian		X	
COURANT	Noémie	X		
SERAPHIN	Ludovic	X		
CHERON	Virginie	X		
MUTEL	Laurent	X		
FLEURY	Sophie		X	CHERON Valérie
VASSEUR	Ludivine		X	TAUDON-HARS Pascale
TAUDON-HARS	Pascale	X		
VIELLE	Raphaël		X	
LAUNAY	Jean-Noël	X		

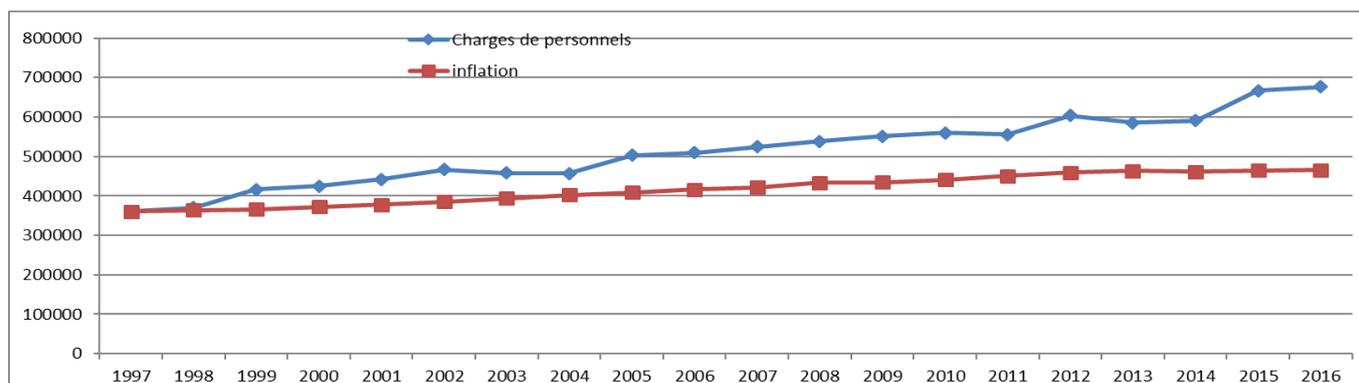
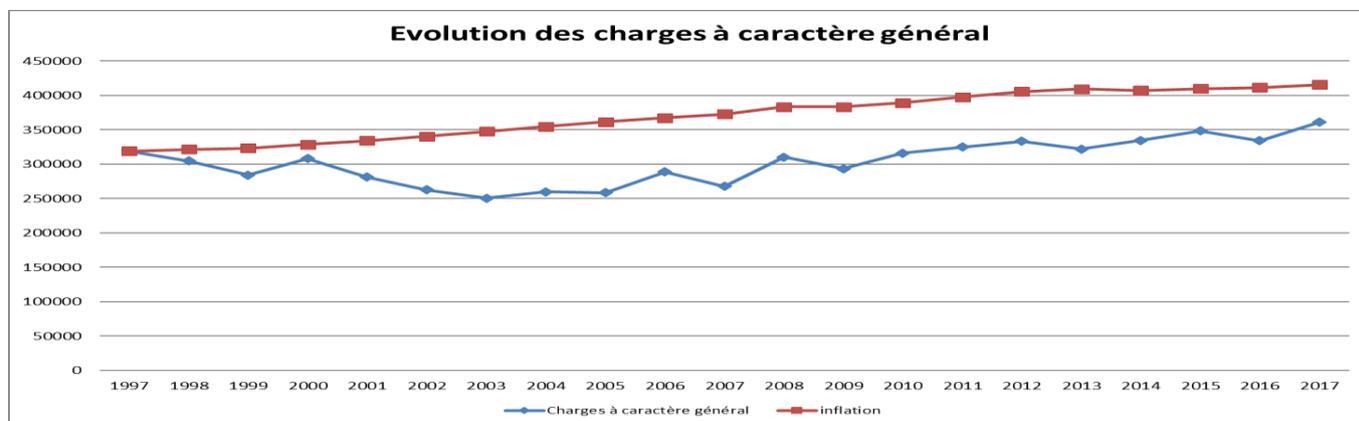
Mme CHERON Virginie est nommée secrétaire de séance.

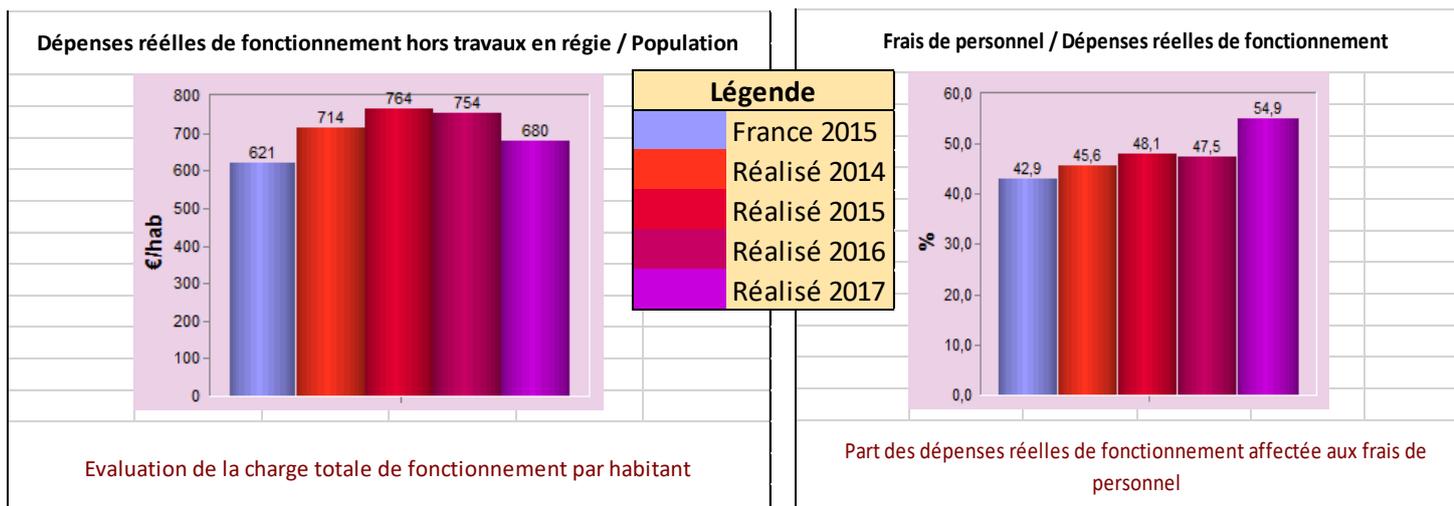
FINANCES

BILAN du FONCTIONNEMENT 2017

FONCTIONNEMENT DEPENSES: hausse des charges de + 3 %

2017		Évolution	
		Inflation	1,0
DEPENSES			1 an
11	Charges à caractère général	361 012	8,0
12	Charges de personnel	676 321	4,2
65	Charges de gestion courante	146 615	-53,0
66	Charges financières	36 080	-15,0
67	Charges exceptionnelles	18 264	834,2
14	atténuations de produits	0	-100,0
	TOTAL DÉPENSES	1 238 292	-9,9
	TOTAL dépenses hors synd.	1 238 292	3%

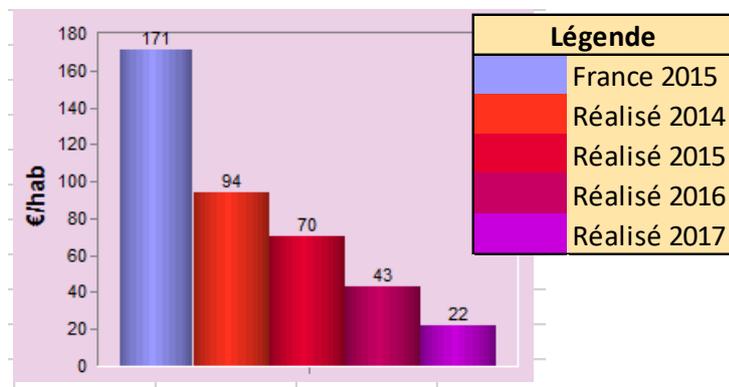




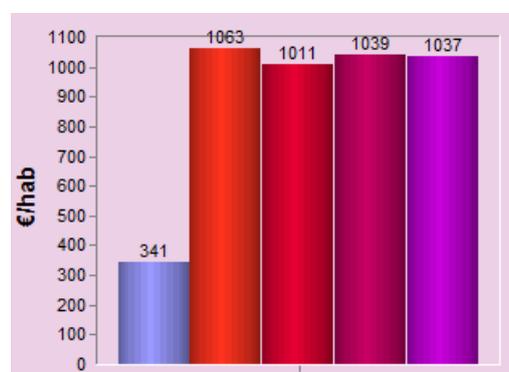
FONCTIONNEMENT RECETTES: hausse des recettes de 3 %

RECETTES			1 an
70	Produits de gestion courante	100 537	3,5
73	Impôts et taxes	1 943 114	-2,0
74	Dotations, subventions	72 982	-35,7
75	Autres produits de gestion courante	24 691	-8,8
13	Atténuation de charges	47 339	-12,4
76	Produits financiers	2	0,0
77	Produits exceptionnels	20 177	-32,4
	RECETTES DE L'EXERCICE	2 208 842	-4,1
	RECETTES hors syndicats	2 208 842	3%

Dotation globale de fonctionnement / Populatio



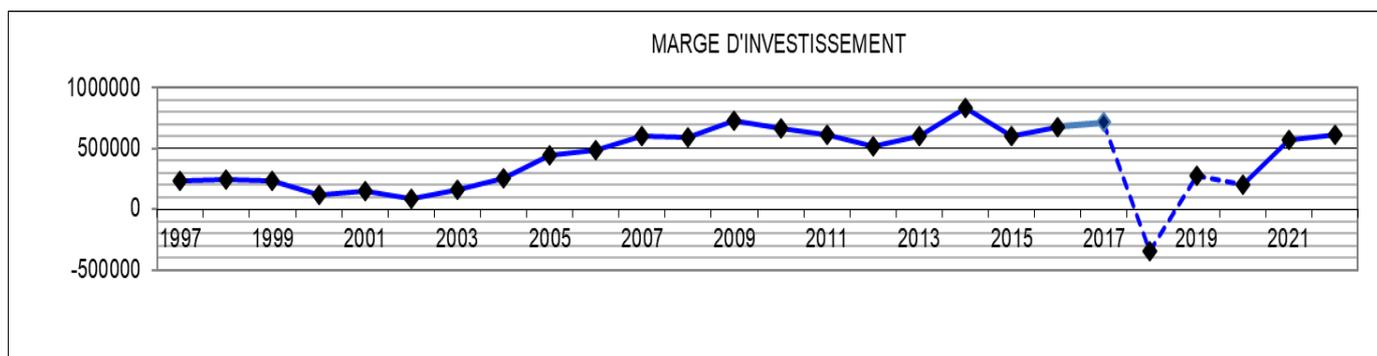
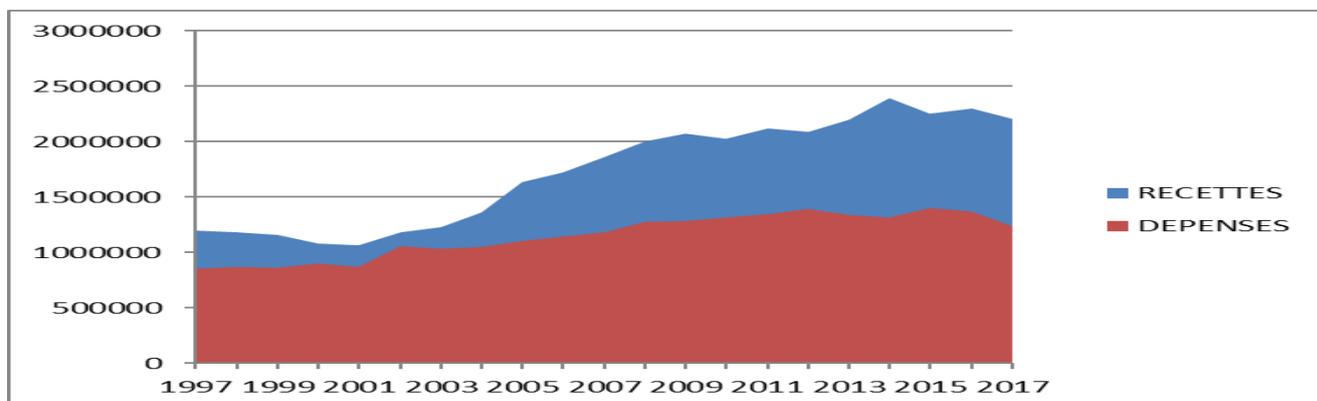
Impôts direct / Population



	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe d'Habitation	19,96	19,96	19,96	19,96	19,21	19,21	19,21	16,42
Taxe Foncier Bâti	20,55	20,55	20,55	20,55	19,78	19,78	19,78	16,9
Cotisation Foncière des	23,61	23,61	24,61	24,61	24,95	24,95	25,26	23,87

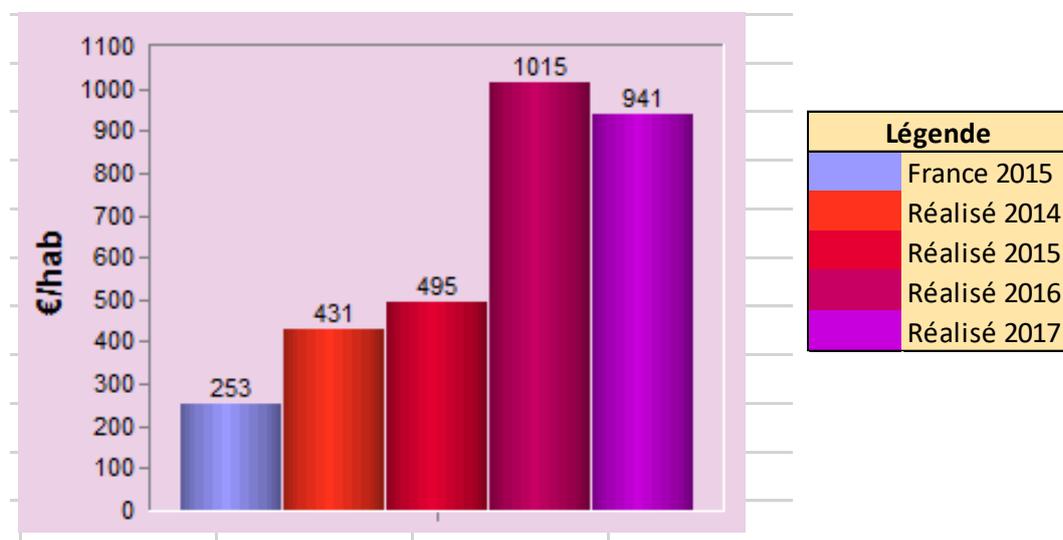
⇒ **MARGE : hausse de 5 %**

Différence Rec/Dép	970 550	4%
remboursement capital	260 883	4%
MARGE	709 667	5%



⇒ **INVESTISSEMENT**

Dépenses d'équipement brut / Population



Evaluation de l'effort d'équipement par habitant

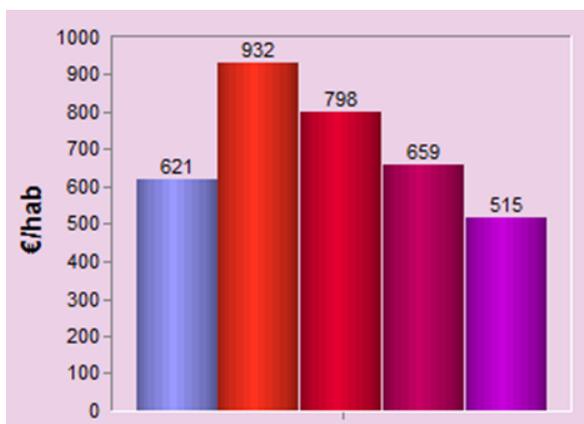
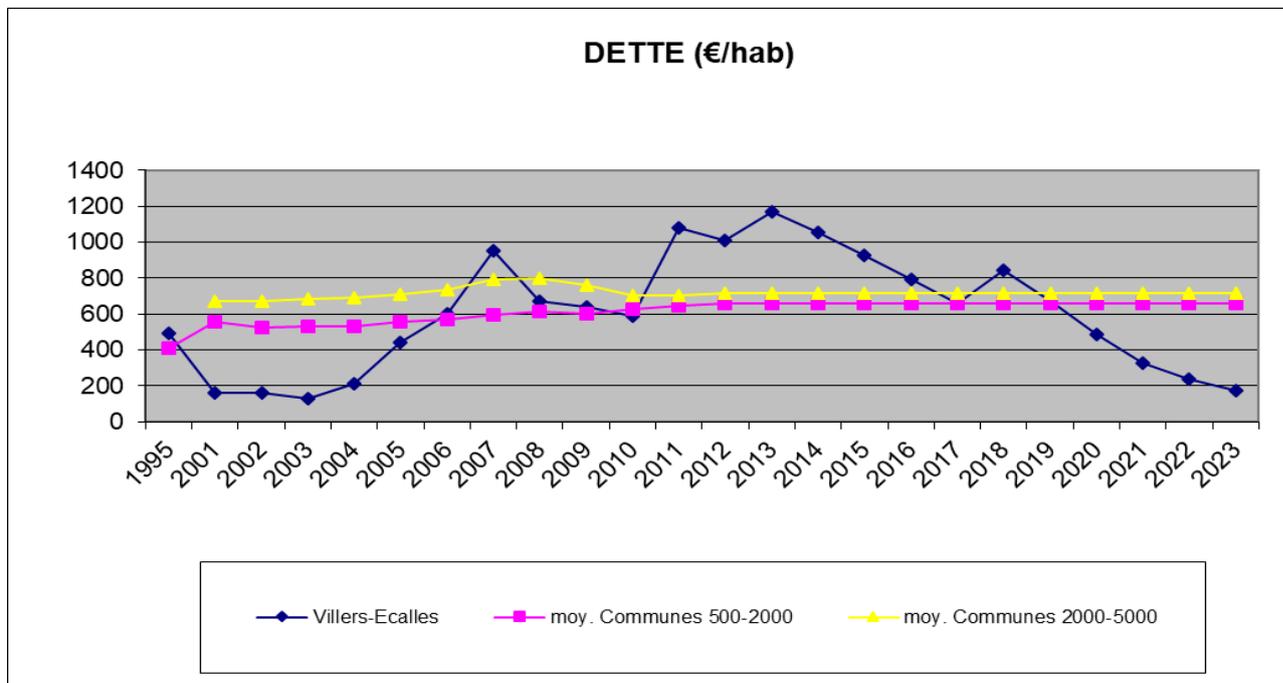
DETTE

GLOBAL :

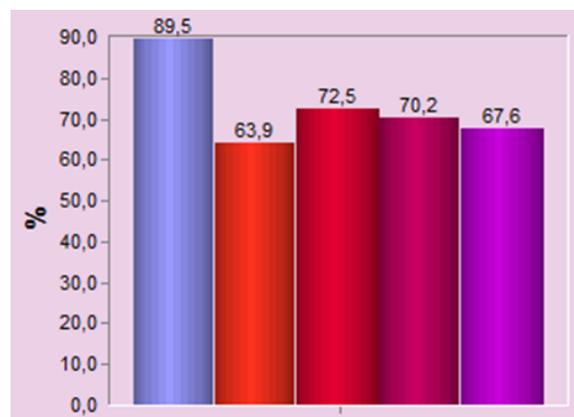
Dette au 1/1/2018: 933 845 € (- 22 %) (= 518 € par habitant. Moyenne strate 621 € en 2015)

Annuité acquise au 1/1/2018 : 296 159 € (id.)

Nouvelles annuités à prévoir : 45 000 € (mesure baisse CVAE)

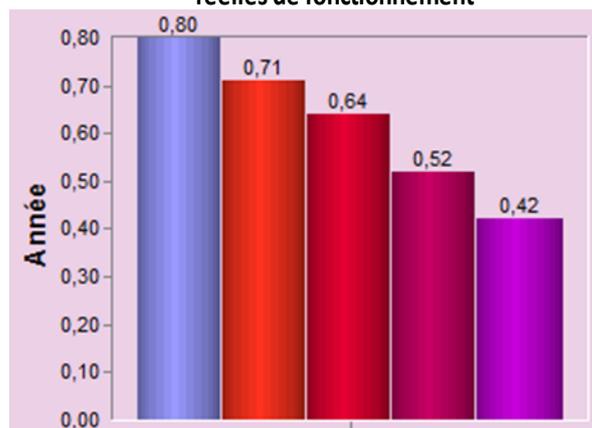


Encours de la dette au 31/12 / Population



Charges réelles de fonctionnement et remboursements de dette / Recettes réelles de fonctionnement

Légende	
France 2015	(Barre bleue)
Réalisé 2014	(Barre rouge)
Réalisé 2015	(Barre magenta)
Réalisé 2016	(Barre rose)
Réalisé 2017	(Barre violette)



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

FONCTIONNEMENT DEPENSES : *en baisse*

Charges salariales en baisse :

- Stabilité du point d'indice des fonctionnaires
- Quelques changements de grade ou d'échelon
- Non renouvellements des emplois aidés

Stabilité des indemnités des élus

Fin des activités périscolaires

FONCTIONNEMENT RECETTES : *très forte baisse de 1 135 000 €*

Recettes fiscales à taux égaux stables (évolution des bases TH et FB de + 0,4% pour tous)

Baisse de la CVAE - 450 000 € en 2018 (690 000 € en 2017)

Dotations : DGF ?

INVESTISSEMENT DEPENSES

Montant prévisible d'investissement : 0 €

Dépenses courantes d'investissement : 50 000 €

INVESTISSEMENT RECETTES

Taxe d'aménagement de Ferrero : 120 000 €

FCTVA stable à 250 000 € (forts investissements 2017)

BILAN :

- La situation financière 2018 est inédite à Villers-Ecalles du fait du remboursement de la CVAE des années antérieures. Malgré la difficulté d'assurer l'équilibre budgétaire, il est proposé le **maintien des taux communaux**.
- Les **projets habituels d'investissements** ne peuvent pas être maintenus. Un budget minimum sera attribué pour les travaux courants inévitables.
- Les projets d'investissements importants sont reportés, les crédits n'étant pas disponibles pour ces opérations.
- Le budget de fonctionnement doit être réduit (20 % des charges générales) pour assurer l'équilibre budgétaire.
- Des difficultés sont à attendre sur la trésorerie et l'équilibre du budget si les baisses de charges attendues ne sont pas au rendez-vous ou si des recettes devaient être en diminution (dotations).

ECLAIRAGE PUBLIC

Considérant qu'une mesure d'extinction de l'éclairage public pendant une plage horaire peu fréquentée par la population permettrait de réaliser des économies importantes sur la consommation d'énergie, la durée de vie des matériels et la maintenance, et participerait à la protection des écosystèmes en diminuant la pollution lumineuse ;

Le Conseil décide :

L'éclairage public sera éteint sur l'ensemble du territoire communal de 22h30 à 6 h tous les jours de la semaine à compter du lundi 5 mars 2018.

En période de fêtes ou en cas de circonstances particulières, l'éclairage pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

PROJET SALLE PASTEUR – AVENANTS AU MARCHE

Adaptations envisagées, conséquences économiques

Dans le cadre de l'exécution du chantier, au terme de la phase de déconstruction des points non identifiables ou estimés lors de la phase étude sont apparus. A ce stade, certaines prestations mentionnées dans les CCTP des différents lots ne s'avèrent plus nécessaires ou nécessitent une adaptation à la situation réelle du chantier.

lot 1 – Maçonnerie – Démolitions ent. Normandie Rénovation

	Identification prestation	Réf devis	HT	TVA	TTC
	Travaux en moins-value				
Lot 1	2.4.1.3. Flocage thermique	PSE	-5 519.25 €	-1 103.85 €	-6 623.10 €
Normandie	2.4.1.4. Escalier béton	PSE	-4 000.00 €	-800.00 €	-4 800.00 €
Rénovation	2.2.3.6. Flocage cage d'escalier	Marché	-990.00 €	-198.00 €	-1 188.00 €
	2.3.2.1. Pénétration de canalisation enterrée	Marché	-890.30 €	-178.06 €	-1 068.36 €
				0.00 €	0.00 €
	Travaux en plus-value				
	Nettoyage de la façade par aérogommage	SP-2017-023	12 600.00 €	2 520.00 €	15 120.00 €
	Isolant TMS + polyane sur 98 m ² (grande salle)		2 327.00 €	465.40 €	2 792.40 €
	Fourniture et pose d'une trappe à carrelé		580.00 €	116.00 €	696.00 €
	Fourniture et pose d'une échelle de sécurité		560.00 €	112.00 €	672.00 €
	Total avenant n°1		4 667.45 €	933.49 €	5 600.94 €

lot 3 – Menuiseries extérieures ent. A.V.A.

	Identification prestation	Réf devis	HT	TVA	TTC
	Travaux en moins-value				
Lot 3	2.3.4.1. trappe à carrelor	Offre	-1 217.70 €	-243.54 €	-1 461.24 €
A.V.A.	2.3.4.2. Echelons de descente	Offre	-620.70 €	-124.14 €	-744.84 €
				0.00 €	0.00 €
	Travaux en plus-value				
			0.00 €	0.00 €	0.00 €
			0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Total avenant n°1		-1 838.40 €	-367.68 €	-2 206.08 €

lot 4 – Menuiseries intérieures ent. Menuiserie Dévilloise

	Identification prestation	Réf devis	HT	TVA	TTC
Lot 4	Travaux en moins-value				
	2.1.7.4 Double barre de danse	Marché	-1 430.80 €	-286.16 €	-1 716.96 €
Dévilloise	2.3.1.1. Dépose des isolants en combles	Marché	-1 141.80 €	-228.36 €	-1 370.16 €
			0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Travaux en plus-value				
			0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Total avenant n°1		-2 572.60 €	-514.52 €	-3 087.12 €

lot 9 – Chauffage – Ventilation ent. Dévilloise de chauffage

	Identification prestation	Réf devis	HT	TVA	TTC
Lot 9	Travaux en moins-value				
Dévilloise	9.8.2. Dépose des installations de plomberie	Marché	-400	-80.00 €	-480.00 €
de Chauffage	9.8.2. Dépose des installations de ventilation	Marché	-400	-80.00 €	-480.00 €
	9.6.5. Modification refoulement pompe relevage	Marché	-400	-80.00 €	-480.00 €
	9.8.13 Tutau d'évacuation de la hotte	Marché	-460	-92.00 €	-552.00 €
				0.00 €	0.00 €
				0.00 €	0.00 €
	Travaux en plus-value				
			0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Total avenant n°1		-1 660.00 €	-332.00 €	-1 992.00 €

Récapitulatif de l'ensemble du marché

CORPS D'ETAT		ENTREPRISES	MONTANT MARCHÉ		Prestation Supplémentaire Eventuelle			AVENANT n°1 TTC	AVENANT n°2 TTC	PA
Identification	N° lot		HT	TTC	HT	TTC	Validation			
GROS-ŒUVRE	1	Normandie Rénovat	57 439.47	68 927.36 €	14 120.63 €	16 944.76 €	O	5 600.94 €	0.00 €	
Charpente - Couverture	2	BOMATEC	10 768.73	12 922.48 €				0.00 €	0.00 €	
Menuiseries Extérieures	3	AVA	40 817.95	48 981.54 €	2 320.80 €	2 784.96 €	N	-2 206.08 €	0.00 €	
MENUISERIES INTERIEURES -	4	MENUISERIE DEV	58 481.81	70 178.17 €				-3 087.12 €	0.00 €	
REVÈTEMENT DE SOLS	5	GAMM - SA	8 005.55	9 606.66 €				0.00 €	0.00 €	
Parquet bois	6	Les parqueteurs de l'Europe	10 489.40	12 587.28 €				0.00 €	0.00 €	
PEINTURE	7	AEI	5 779.80	6 935.76 €				0.00 €	0.00 €	
ELECTRICITE	8	AVENEL	25 655.00	30 786.00 €				0.00 €	0.00 €	
PLOMBERIE - CHAUFFAGE	9	Dévilloise de Chauff	36 945.02	44 334.02 €				-1 992.00 €	0.00 €	
CUMUL MARCHES			254 382.73 €	305 259.28 €	14 120.63 €	16 944.76 €		-1 684.26 €	0.00 €	
				Cumul TTC des OS n°1		322 204.03 €		Cumul avec avenants		320 519.77 €
				Attribution CAO TTC		324 988.99 €		Evolution	-4 469.22 €	-1.38%

La balance financière de l'opération s'établit à : - 1 684.26 € TTC

Bien que la balance financière soit négative, **pour le lot 1** un avenant doit être établi et en raison du dépassement du marché initial > à 5% et < à 15% du marché et a nécessité de consulter la CAO.

Le Conseil Municipal approuve :

- Les avenants décrits ci-dessus
- La décision de la Commission d'Appel d'Offres du 8/02/2018 ayant validé l'avenant pour le lot 1 (Gros Œuvre).

Aménagements Cuisine

Le Conseil approuve , par 13 voix pour et une abstention, le devis de l'ent. Normandie Equipement pour la fourniture et pose d'une plaque de cuisson, four et hotte, d'une table inox et d'une étuve pour un montant TTC de 13 590 €

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Un compte rendu des activités 2017 des commissions municipales est donné par chacun des adjoints responsables .

MAISON DU BOURG

Le débat est relancé sur la vente de la maison du bourg suite à une proposition d'achat des actuels locataires. Des conseillers estiment que cette vente doit permettre d'envisager les travaux de réfection de l'église alors que ce projet n'a pas été classé prioritaire.

Une demande d'avis domanial sera déposée auprès de la DGFIP – Pôle estimations pour estimer la valeur du bien.

MARCHE AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Les malfaçons des briques de sol constatées dans le cadre de ce chantier ont fait l'objet de mises en demeure auprès de l'entreprise, de la saisine de l'assurance de la commune au titre de la protection juridique et de la nomination d'un expert. Affaire en cours.

Dégâts survenus sur les monuments. Plusieurs ayant-droits sont intervenus auprès de leurs assurances, qui faute de réponse de la part de l'entreprise se retournent vers la commune, la responsabilité incombant au maître d'ouvrage. Le dossier a été transmis à notre assurance.

INFORMATIONS

Le Maire informe l'assemblée du courrier qu'il a transmis à la Direction des Routes concernant l'absence de remise à niveau des plaques d'égoût lors de la réfection de la RD 143. Ces travaux sont à la charge des concessionnaires de réseaux et la Communauté de Communes a donc été alertée afin de résoudre ce problème.

M. LEBLOND demande quelle est la réglementation concernant les déjections des chevaux sur les voies publiques ?

La séance est levée à 21h30

EMO	Jean-Christophe	
SAUMON	Michel	
PREVOST	Francis	
MOUTON	Janine	
CADIOU	Liliane	
GRANLIN	Valérie	
BRUEL	Didier	
LEVILLAIN-LAVENANT	Erika	
LEBLOND	Rémy	
TREARD	Christian	
COURANT	Noémie	
SERAPHIN	Ludovic	
CHERON	Virginie	
MUTEL	Laurent	
FLEURY	Sophie	
VASSEUR	Ludivine	
TAUDON-HARS	Pascale	
VIELLE	Raphaël	
LAUNAY	Jean-Noël	